

Le Bulletin DE L'ODP

La lettre d'information des donateurs / mars 2026

Retour sur 100 ans de solidarité

Osez,
Donnez,
Partagez



100 ANS DE SOLIDARITÉ



DATES CLÉS

1926

Création de l'Œuvre des Pupilles.

1928

Association reconnue d'utilité publique.

1993

Extension des prestations aux orphelins de sapeurs-pompiers décédés hors service commandé

2000

Création de « Solidarité Familles » pour les SP et leur famille en difficulté.

2003

« Reconnaissance Pupille » pour les orphelins de SP décédés hors service commandé ne percevant pas d'allocations trimestrielles.

2015

Prise en charge des enfants de SP dont le conjoint est décédé.



QUELQUES MOTS D'HISTOIRE...



Si dès 1851, la loi confiait aux communes le soin de soutenir les familles de sapeurs-pompiers disparus, la réalité du terrain restait marquée par de fortes inégalités territoriales.

Le **27 mars 1926**, sous l'impulsion d'un homme de cœur : le **Commandant Guesnet**, alors Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF), l'histoire de notre association s'écrit officiellement : **l'Œuvre des Pupilles est née**.

Décoré de la Légion d'Honneur, le Commandant Guesnet reçoit de la part de ses collègues une collecte destinée à lui offrir un cadeau personnel. Fidèle à ses valeurs, il prend une décision qui marquera les générations futures : il consacre l'intégralité de cette somme à la création d'un fonds de dotation pour les orphelins des sapeurs-pompiers.

Épaulé par le **Capitaine Pardoën**, co-fondateur dont la générosité personnelle fut également déterminante, il pose les bases d'une famille qui ne cessera de s'agrandir.

Il mourra 10 ans plus tard, laissant derrière lui une famille avec des valeurs de partage, de solidarité et de générosité qui, encore aujourd'hui, en font sa force.

Cent ans après sa création, l'Œuvre des Pupilles (ODP) a su évoluer et s'adapter, grâce à l'engagement indéfectible de ses présidents successifs, ses administrateurs, ses bénévoles et au fidèle soutien de **ses donateurs**.

Ce bulletin est un hommage à leur action qui permet à l'ODP de remplir sa mission sociale : soutenir les orphelins de sapeurs-pompiers ainsi que les sapeurs-pompiers et leurs familles en difficulté.



« SI JE SUIS LÀ AUJOURD'HUI,
C'EST EN GRANDE PARTIE GRÂCE
À L'ODP. »

Bonjour Florian, peux-tu te présenter'il te plaît ? Je suis pupille, j'ai 33 ans et je suis sapeur-pompier volontaire depuis 13 ans. Être pompier, ce n'est pas seulement une passion ou un engagement : c'est une famille, des valeurs, un don de soi. Dans ma vie professionnelle, je suis directeur de site, et je m'investis aussi beaucoup dans le monde associatif. Aujourd'hui, j'ai l'honneur de représenter les orphelins de sapeurs-pompiers de France, c'est une responsabilité qui fait profondément écho à mon histoire personnelle.

Je suis aussi un papa comblé d'un petit Clovis de 2 ans et, avec ma conjointe, nous attendons un heureux événement pour le mois de mai. La famille c'est ma force, mon moteur.

Y a-t-il un soutien ou une action de l'ODP qui t'a particulièrement marqué ?

Si je suis là aujourd'hui, c'est en grande partie grâce à l'ODP. Quand on perd un parent ou un conjoint, c'est tout un monde qui s'écroule. L'équilibre familial vacille, les repères s'envolent, et l'avenir peut s'assombrir.

Dans ces moments-là, on se sent fragile. Et pourtant, nous n'avons jamais été seuls. Dès le début, l'ODP a été présente. Présente avec discrétion, mais avec une immense bienveillance.

Les primes scolaires nous ont aidés à avancer sans que le poids financier ne devienne une angoisse supplémentaire. Les voyages, eux, ont offert des respirations, des moments où l'on peut simplement redevenir des enfants, rire, créer des souvenirs malgré l'absence.

En quoi l'aide reçue a-t-elle façonné l'homme que tu es ?

L'aide reçue a construit une partie de l'homme que je suis devenu. Quand la vie vous bouscule mais que quelqu'un vous tend la main, cela change votre regard pour toujours.

Avoir eu ce soutien, ce socle, m'a permis de grandir sans me laisser définir uniquement par l'épreuve. Cela m'a donné l'envie d'avancer, de construire, de croire en l'avenir. Aujourd'hui, je ressens profondément le besoin de transmettre à mon tour. Mon engagement associatif et citoyen est une façon de dire merci, mais aussi de prolonger cette chaîne de solidarité. Si je peux aider ne serait-ce qu'un jeune à retrouver espoir, alors tout cela a du sens.

La vie peut être dure, parfois injuste. Mais elle est aussi faite de rencontres, de mains tendues et de générosité. C'est pour cela que je m'efforce chaque jour de donner le meilleur de moi-même pour ma famille, mon travail et mes engagements. C'est ma ligne de conduite.

Un mot pour les donateurs ?

À vous, généreux donateurs, je voudrais parler avec le cœur. Votre don n'est pas qu'un geste financier. C'est un message. C'est dire à un enfant : « **Tu n'es pas seul.** »

Vous ne mesurez peut-être pas l'impact que vous avez, mais pour nous, il est immense. Derrière chaque aide, il y a un enfant qui retrouve le sourire, une famille qui respire un peu mieux, un avenir qui s'éclaire.

Les femmes et les hommes qui font vivre l'association y mettent leur temps, leur énergie, et beaucoup d'humanité. Ils veillent à ce que chaque don serve réellement ceux qui en ont besoin, pour que la solidarité continue de protéger les familles de sapeurs-pompiers. La douleur de la perte reste, elle ne disparaît jamais complètement. Mais grâce à vous, elle s'accompagne d'espoir. Et pour un enfant, l'espoir peut tout changer.

Merci, sincèrement.

« Voilà maintenant 14 ans que ma petite sœur, Perrine et moi, avons perdu notre père lors d'un tragique incendie. Vous êtes toujours là pour nous épauler dans les moments charnières de la vie. Je vous adresse toute ma reconnaissance, ma sœur et ma mère s'associant à moi »

Mattéo (pupille)

« Il n'y a pas de mot assez fort pour vous remercier d'être toujours présents pour nous, et de nous aider dans notre futur et de participer à la construction de notre vie d'adulte »

Eva (pupille)



« LE DEVOIR DE MÉMOIRE PERMET DE NE PAS OUBLIER NOTRE HISTOIRE ET DE TRANSMETTRE NOS VALEURS DE SOLIDARITÉ AUX JEUNES GÉNÉRATIONS »

Bonjour Romuald, pouvez-vous vous présenter s'il vous plaît ?

Je suis administrateur de l'ODP. Je compte 38 années de service : d'abord en tant que sapeur-pompier volontaire, puis comme sapeur-pompier professionnel. Impliqué dans le milieu associatif depuis de nombreuses années, je considère qu'il est essentiel d'apporter du soutien aux autres, et en particulier aux orphelins de sapeurs-pompiers.

En tant que sapeur-pompier et membre du Conseil d'administration de l'ODP, que représente l'ODP pour vous, et qu'est-ce qui vous a donné envie de vous y engager ?

L'ODP a une vocation sociale absolument essentielle. Elle accompagne les enfants de sapeurs-pompiers décédés, en service commandé ou hors service, jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes.

C'est également une manière de remercier celles et ceux qui se sont engagés au service des autres, parfois au prix de leur vie.

Plusieurs événements m'ont convaincu de m'engager comme administrateur. Au cours de mon parcours professionnel, j'ai rencontré de nombreuses familles de sapeurs-pompiers confrontées à de grandes difficultés après la disparition d'un parent. Par ailleurs, résidant dans le département de l'Oise, berceau du Commandant Guesnet, fondateur de l'association, il m'a semblé

naturel de m'inscrire dans la continuité de son engagement et de servir cette noble cause.

En organisant la cérémonie hommage au Commandant Guesnet pour le centenaire de l'ODP, pourquoi le devoir de mémoire est-il important – et pourquoi est-il essentiel de le partager aujourd'hui avec celles et ceux qui soutiennent l'association ?

Commémorer son centenaire est un devoir naturel pour l'association.

Le devoir de mémoire permet de ne pas oublier notre histoire et de transmettre nos valeurs de solidarité aux jeunes générations. Il rappelle le sens profond de notre engagement collectif.

Dans un contexte international marqué par l'instabilité et les incertitudes, l'ODP constitue un repère. **Elle nous invite à nous recentrer sur des valeurs fondamentales : la solidarité, la fraternité et l'esprit républicain qui fondent notre engagement.**

Après 100 ans, comment l'association agit-elle concrètement pour les orphelins et les sapeurs-pompiers en difficulté sur le terrain ? Quel rôle joue le soutien des donateurs dans ces actions au quotidien ?

Depuis un siècle, l'association a su évoluer et développer des actions concrètes au profit des familles en difficulté. Elle a notamment investi dans l'acquisition de logements dans plusieurs grandes villes françaises. Ces logements peuvent accueillir des familles accompagnant un enfant hospitalisé ou permettre à des orphelins poursuivant des études d'être hébergés sans subir de contrainte financière supplémentaire.

La solidarité s'exprime également par des aides financières exceptionnelles : financement d'études, accompagnement lors de réorientations professionnelles, soutien pour l'équipement d'un logement après un accident de la vie (incendie, inondation, difficultés financières passagères, etc.).

Le soutien des donateurs est essentiel. Il permet à l'association d'agir rapidement et efficacement, d'apporter une aide concrète et adaptée aux besoins des familles, et de pérenniser cet élan de solidarité qui fait vivre l'ODP depuis cent ans.

GUIDE SUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE
Comment transmettre ses biens ? Pourquoi léguer à une association comme l'ODP ?
Un guide est disponible auprès du pôle Développement, en version brochée ou numérique.

Notre brochure legs, donation et assurance-vie !
N'hésitez pas à la demander ou la télécharger.

Plus de renseignements :



Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France
32 rue Bréguet - 75011 Paris
Tél : 01.49.23.18.18
Mail : odp.dons@pompiers.fr

Pour obtenir des renseignements sur votre don, demandez Caroline Fagot
Pour en savoir plus sur les legs, donation et assurance-vie, demandez Sophie de Place
Directeur de la publication : Jean-Paul Bosland
Mars 2026 – ISSN 2609-0562